

# CRESSY SUR SOMME

## Compte-rendu de Conseil Municipal

### Séance du 13 AVRIL 2015

**Président :** M. RAULO Jean-Pierre

**Secrétaire de séance :** Mme VIARD Sandrine

**Présents :** Mmes DUMAGNY Sandrine- MELIS Greet- PERRIN Christine- VIARD Sandrine.  
MM . RAULO Jean-Pierre-BOUILLER Jean-Paul- CHANDIOUX Sylvain- DEGOUZEL Guy -  
GOUNEAU Didier -LACOMBRE Thierry - SOTTY Bertrand.

**Absents :** néant

### LE CONSEIL MUNICIPAL

1°- Vote le budget primitif 2015 du service d'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 4.685 € en section de fonctionnement et à 30.321 € en section d'investissement .

2°- Approuve l'affectation du résultat d'exploitation 2014 de la Commune. Décide d'inscrire la somme de 45.169,13 € au compte 1068 en investissement , et la somme de 232.835,99 € au compte 002 de la section de fonctionnement .

3°- Décide de Reconduire les taux d'imposition des taxes 2014 à l'identique pour l'année 2015 avec un produit attendu de 99.971 €.

TH : 18,94 % - TF : 13,58 % - TFNB : 44,78 % - CFE : 17,55 % .

4°- Vote les diverses subventions aux associations et les contributions aux divers syndicats pour 2015.

5°- A l'unanimité, le Conseil vote l'acquisition de la Maison Bourgogne sise au Bourg de Cressy, pour un montant de 15.000 € TTC . Il autorise le Maire à engager les démarches avec le propriétaire , le notaire et le cabinet d'architecture pour la suite des procédures , en vue des prochains travaux à engager et subventions à recevoir pour ce projet .

6°- Vote le budget primitif 2015 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 459.061 € en section de fonctionnement et à 241.826 € en section d'investissement.

7°- Suite aux travaux de rénovation dans la salle communale , incluant la partie cantine, Prévoit de nouveaux tarifs de location de cette salle à compter du 1° Mai 2015.

- Salle + cuisine : 180 € (au lieu de 160 €) - Chauffage : 40 € (au lieu de 35 €)
- Les autres tarifs en vigueur restent inchangés .

8°- Le mardi 12 mai 2015, réunion des bénévoles à 9 H ( RDV place de la poste ) pour mettre en place le fleurissement annuel avec les agents communaux .

9°- Accepte la redevance RODP Télécom pour l'année 2015 qui s'élève à la somme de 2046,50 € et s'engage à la reverser au SYDESL en 2016.

10°- Accepte 2 devis de JF . Moine , l'un d'un montant de 868,08 € TTC concernant la mise en place de poteaux et glissières de sécurité sur la Route de Valence, direction Biry et l'autre d'un montant de 1183,50 € TTC pour la réfection d'un aqueduc route du Baraudat .

11°- Prend connaissance du questionnaire soumis par Mme BIZET pour la coopérante en vue de l'ouverture du commerce prochainement .

12°- Suite à des travaux de réfection plus conséquents que prévus au logement de la coopérante, décide d'offrir un mois de loyer supplémentaire à la locataire . Le bail prendra donc effet à la date du 1° Juin 2015. Un avenant au bail sera établi .

13°- Soutient l' Association des Maires de S & L et le projet de vœu en faveur de l'implantation du Center Parcs sur la commune du Rousset .

14°- Prend connaissance de diverses communications faites par le Maire et les délégués des diverses commissions .

Cressy , Le 13 Avril 2015.

Le Maire  
Jean - Pierre RAULO